



Association Farandoles & Galipettes

299 route du Loroux Bottereau
44115 Basse-Goulaine

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Déclarée à la Préfecture de Loire-Atlantique le 22/01/2019 – Numéro

BULLETIN D'ADHÉSION

Société : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance : / /

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : - - -

Courriel : _____@_____

Je déclare, par la présente, souhaiter devenir Membre de l'Association Farandoles & Galipettes.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'Association et en avoir accepté les Statuts ainsi que le Règlement Intérieur qui sont mis à ma disposition. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des Membres de l'Association et accepte de verser ma cotisation due, soit mensuellement, soit pour l'année en cours.

Je fournis pour mon inscription, les documents demandés dans le Règlement Intérieur.

En tant que Membre Adhérent Professionnel, je souhaite obtenir l'adresse mail suivante : _____@farandoles-galipettes.fr

Le montant de ma cotisation est de : 50 € par an (Membres adhérents particuliers ou actifs)

30 € par mois (Membres adhérents professionnels)

Mon adhésion étant souscrite après le 1^{er} juillet de l'année en cours, ma première année d'adhésion sera d'un montant de : €

Ce document a été réalisé en 2 exemplaires identiques dont un remis à l'adhérent.

Fait à :

Le, / / 20.....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)



Association Farandoles & Galipettes

299 route du Loroux Bottereau
44115 Basse-Goulaine

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Déclarée à la Préfecture de Loire-Atlantique le 22/01/2019 – Numéro

REÇU POUR ADHÉSION

(A remplir par l'association)

Je soussigné(e) _____, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Société : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Ainsi que sa cotisation et l'ensemble des documents demandés.

L'adhésion du Membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de Membre du postulant, ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale de l'Association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code Général des Impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à :

Le, / / 20.....

Le Président (ou son représentant)